

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 21 octobre 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 110 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ÉSSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Eugène CASELLI - Gérard BISMUTH représenté par Michelle GUEYDAN - Roland BLUM représenté par Mireille FOURNERON - Sylvia BONIFAY représentée par Alain CROCE - Xavier CACHARD représenté par Maxime TOMMASINI - Patricia COLIN représentée par Eric LE DISSES - Jean-Marc CORTEGGIANI représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Claude DAUMERGUE représenté par Gilles PAGLIUCA - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc BENZI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Frédéric DUTOIT représenté par Joël DUTTO - Bernard GIRAUD représenté par Fabrice JULLIEN-FIORI - Martine GOELZER représentée par Jean BRUNEL - Vincent GOMEZ représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Gérard GRAUGNARD représenté par Lucien MERLENGHI - Paul HUBAC représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUK représenté par Jacqueline MAURIC - Albert LAPEYRE représenté par Gerard PEPE - Alain LAURENS représenté par Clément YANA - Antoine LORENZI représenté par Jean-Pierre RAVOUX - Marie-Louise LOTA représentée par Sabine BERNASCONI - Myriam MALLIA représentée par Gabriel PERNIN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Henri MATTEI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Jean MONTAGNAC représenté par Henri RUGGERI - Jean-Louis MOULINS représenté par Maurice TALAZAC - Renaud MUSELIER représenté par Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ représentée par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Pierre PENE représenté par René TAVERA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Charles VIGNY - Antoine ROUZAUD représenté par François-Noël BERNARDI - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER PERREAUT - André VARESE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Jean VIARD représenté par Sylvie ANDRIEUX.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sonia ARZANO - Jean-Louis BONAN - René CAMPIONI - René CANEZZI - Jean-Claude GAUDIN - Laurent LAVIE - Michel LO IACONO - Jacques ROCCA SERRA - Daniel SIMONPIERI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 006-720/11/CC

■ Attribution d'une subvention pour l'organisation de la 1ère convention d'affaires grande plaisance "Repair and Refit Superyacht Med Meeting"

DPEATSV 11/7062/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le projet d'organiser à Marseille une « Convention d'affaires » autour de la réparation/maintenance de yachts et des services dédiés est née dans le cadre de la candidature de Marseille-Provence à l'accueil du Seatrade Med 2012, portée par le Club de la Croisière Marseille Provence.

En effet, les organisateurs souhaitent mobiliser des entreprises du pays et à fortiori de la région d'accueil et il est apparu que le dynamisme de ce secteur d'activité était un atout à valoriser à l'occasion de cet évènement, le « Seatrade est le salon international de la croisière et de la grande plaisance ».

Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA proposent d'organiser la convention d'affaires autour de la grande plaisance dans le cadre du Seatrade Med 2012, et d'organiser une première édition dès 2011 afin de valider le concept.

Le PRIDES Riviera Yachting Network, fédérateur des acteurs de la filière et Pôle de Compétitivité Mer PACA apparaissent comme les porteurs naturels de cette manifestation.

Labellisé « PRIDES grande plaisance » depuis 2007, Riviera Yachting Network s'emploie depuis plus de 10 ans à mutualiser des moyens afin de développer l'activité des entreprises adhérentes comme celle de l'ensemble de la filière Yachting en PACA. La qualité de son action a été saluée par la DATAR qui début 2011 a récompensé l'association qui est devenue lauréat d'un appel à projets national « grappes d'entreprises ».

Le secteur de la grande plaisance est entré en 2010 dans une nouvelle phase de développement avec des perspectives de croissance du marché de la réparation et de la maintenance liées principalement à la volonté des propriétaires de privilégier les travaux plutôt que d'acquérir de nouveaux bateaux.

Les deux plates-formes de réparation et de maintenance de La Ciotat et de Marseille ont bien progressé en 2010, du fait notamment de leur notoriété basée sur leur technicité et la mise en œuvre de bonnes pratiques sur les chantiers, plus respectueux de l'environnement, et plus rigoureux sur la sécurité, l'hygiène ...

L'objectif clairement affiché de l'organisation de cette convention est de valoriser le potentiel régional en matière de réparation et de maintenance des grands yachts et positionner PACA comme une place d'affaires majeure de la filière en Méditerranée.

Hormis la première édition du salon YARE à Viareggio (fin mars 2011), ce genre de rendez-vous entièrement dédié à la réparation et à la maintenance des grands yachts n'existe pas et Marseille Provence Métropole, du fait de son potentiel en la matière, a toute légitimité à l'accueillir.

Les chantiers et les sous-traitants de la filière (service après-vente, réparation, maintenance de yachts) sont au cœur de la manifestation qui se déroulera pendant les 23, 24 et 25 novembre 2011 au Cercle mixte de Garnison - Fort Ganteaume à Marseille (rendez-vous personnalisés, ateliers conférences, organisation d'espaces dédiés « exposition/showroom »).

L'ambition pour cette première édition est de mobiliser une quarantaine de participants « exposants » de la façade méditerranéenne française (chantiers et sous-traitants, etc.), une dizaine d'acteurs français hors région et une vingtaine d'acteurs méditerranéens (notamment l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Turquie), soit un catalogue d'offre regroupant environ 70 participants « exposants ».

Il faut mobiliser environ 200 visiteurs, à raison de 4 rendez-vous par jour et par visiteur, l'objectif est de générer 700 à 800 rendez-vous avec les exposants.

Dans la promotion de l'outil et du savoir faire, les Yachts managers et les Capitaines (prescripteurs de travaux sur leurs yachts) devront participer à cette manifestation.

Le programme de la manifestation :

Jour 1 : Accueil des invités (partenaires, personnalités du monde du Yachting, responsables de réseaux professionnels, etc.). Installation à l'hôtel et dîner dans un restaurant marseillais. Environ 30 personnes : des « invités » des représentants des partenaires régionaux (élus ou techniciens), les organisateurs : Riviera Yachting Network (RYN), Pôle de Compétitivité Mer PACA.

Jour 2 :

- 9h30 : début des rencontres d'affaires
- 11h00 -12h30 : Conférence/présentation « le Yacht du futur » organisé par le Pôle de Compétitivité Mer PACA
- 12h30 : Discours de bienvenue des Présidents de MPM, de la Région PACA, du CG13, et de TPM ...
- 12h50 : déjeuner cocktail
- 14h30 : reprise de la convention

Jour 3 : visite des sites des chantiers, notamment de Marseille et de la Ciotat.

Le projet global est porté par l'association Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA.

Le budget prévisionnel global s'élève pour 2011 à 123.391,32 euros.

Les dépenses se répartissent en :

DEPENSES	CONSOLIDE	Dont Pôle Mer	Dont RYN
Location et aménagement des espaces de la Convention	38.463,36 €	16.349,32 €	22.114,04 €
Réceptifs Repas et Boissons	18.789,16 €	18.789,16 €	
Organisation-communication-marketing	32.650,80 €	20.690,80 €	11.960,00 €
Prestations Relations Publiques	27.508,00 €		27.508,00 €
Frais généraux	5.980,00 €	2.990,00 €	2.990,00 €
TOTAL DES DEPENSES	123.391,32 €	58.819,28 €	64.572,04 €

Les recettes se répartissent en :

RECETTES	CONSOLIDE	Dont Pôle Mer	Dont RYN
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS			
Région PACA	40.000,00 €	40.000,00 €	
MPM	40.000,00 €		40.000,00 €
CG13	15.000,00 €		15.000,00 €
TPM	5.000,00 €	5.000,00 €	
Total Partenaires Institutionnels	100.000,00 €	45.000,00 €	55.000,00 €
STANDS			
Les exposants	9.568,00 €		9.568,00 €
CCI-MP	5.000,00 €	5.000,00 €	
Total Stands	14.568,00 €	5.000,00 €	9.568,00 €
Autres	8.823,32 €	4.411,66 €	4.411,66 €
TOTAL DES RECETTES	123.391,32 €	54.411,66 €	68.979,66 €

Il est proposé au Conseil de Communauté de participer, au titre de l'année 2011, au financement de la convention d'affaires « Repair and Refit Superyacht Med Meeting » organisée par l'association Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA, par l'attribution d'une participation de 40.000 euros à Riviera Yachting Network. Les modalités de versement sont définies dans une convention de partenariat soumise à l'approbation du Bureau.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la proposition d'organisation d'une première convention d'affaire grande plaisance, dans le sillage du Seatrade Med 2012, (nouveau concept qui devrait être renouvelé en cas de succès) par l'association Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA, apporte une solution satisfaisante aux besoins de structuration et de dynamisme, en complémentarité aux projets de plates-formes de réparation et de maintenance accompagnées par MPM.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 40.000 euros pour le financement de l'événement « Repair and Refit Superyacht Med Meeting » organisé par l'association Riviera Yachting Network et le Pôle de Compétitivité Mer PACA.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Nature 6743 « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI